Union Sportive de Palaiseau
Section PLONGEE SOUS-MARINE
43 rue Georges Sand 91120
PALAISEAU

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 26 juin 2026 – 19h00

Au centre Saint-André – Verrières le Buisson

Ordre du jour

1) Mot du Président
2) Effectif de la Section
3) Rapport Financier
4) Rapport Technique
   a. Bilan Formations
   b. Jeunes
   c. HandiSub
   d. Fosses
   e. Matériel
5) Apnée
6) Sorties
7) Bureau
8) Appel Bénévoles
9) Activité Estivale

Le nombre d'Adhérents présents étant de 75 personnes, et le nombre de Pouvoirs reçus étant de 20, soit 71 votants, le quorum de 20% fixé par les statuts et le règlement intérieur du club est atteint.
L'Assemblée Générale peut donc se tenir et valablement délibérer.

L'ensemble de la présentation faite lors de cette Assemblée générale est joint en annexe.

1) Rapport moral du Président

Le rapport moral du Président est sur la saison de l'année scolaire, d'octobre 2025 à juin 2026.

Le bilan est positif avec quelques nouveaux encadrants et adhérents. Cependant le Président déplore que des personnes aient dû être mis en liste d'attente. Le Président indique que les inscriptions devront être faites rapidement afin de pouvoir définir au plus tôt le nombre de places pour les nouveaux adhérents.
Le Président indique que l'encadrement reprend de l'essor avec des formations d'acquisition de compétences plus complexes, ce qui va permettre de pérenniser l'encadrement des plongeurs adhérents. Le Président insiste sur le souhait d'ouvrir une section « initiateur » l'an prochain.
Le Président exprime son inquiétude sur la signature de la convention avec Polytechnique suite au changement de Directeur de la piscine qui n'arrivera qu'au 1er septembre 2026.
Le Président incite les plongeurs d'un certain niveau, souhaitant perdurer dans la plongée, à investir dans leur propre matériel.
Le Président remercie l'implication des membres du bureau et des bénévoles pour le

tractage/gonflage.
Le Président rappelle le besoin en bénévoles pour le tractage et le gonflage puisque l'équipe actuelle s'épuise, avec une priorité sur le tractage.

1.1. Effectif global de la section année 2024 – 2025

167 adhérents en 2025/2026 :

- 133 Adultes, 15 jeunes (8-13 ans) et 17 jeunes (13-17ans)
- 40 encadrants, dont 12 femmes

1.2. L'Apnée

20 inscrits (dont l'encadrement) et 14 pratiquants réguliers, 3 encadrants puisque la responsable de section ne peut plus encadrer.
Participation aux activités du Codep91 par les encadrants (organisation et juge) :

- Championnat régional IDF
- Challenge départemental
- Formation des futurs IE

Validation de 3 niveaux apnée piscine et 2 Rifaa.

Pour 2026-2027 :

- Entrainements :

Mardi et vendredi pour niveau intermédiaires et avancés.
Pas de ligne pour les débutants en l'absence d'encadrant pouvant venir régulièrement.

- Fosse apnée

3 séances à Antony couplées avec le club de Villebon et compléter si besoin par les autres clubs du 91.

1.3. Bilan Section Jeunes :

28 jeunes + 5 grands jeunes, avec 10 encadrants
17 brevets et 4 qualifications (cf Christine)
Au vu de la taille de la section jeunes, il y a un gros besoin de renforcer le nombre de moniteurs. La section jeunes demande également à avoir accès à une fosse en début d'année et une en fin de saison avant de partir à Frioul.
La section jeune étudie également la possibilité de faire une sortie en fosse avec des poissons : sortie Todi.
Plusieurs projets complémentaires sont également à l'étude pour l'année 2026-2027 : aquajeunes, séances biologie, initiation apnée et monopalmes, Rifap adapté aux jeunes, WE de mai.

1.4. Bilan Section Handisport :

5 Handisport : 2 mineurs et 3 adultes.
Participation à deux activités Handis :

- Sur Etampes Initiation à la plongée jeunes en établissement : environ 35 jeunes en situation de handicap

- A Cosnes sur Loire et Fontainebleau : Initiation à la plongée auprès de Militaires Blessés de Guerre avec la participation du RMBS - 4 journées soit un total environ de 40 militaires en initiation.

1.5. Bilan Fosses :

17 fosses plongeurs et 3 fosses apnée ont eu lieu en 2025-2026.

A noter la complexité à avoir des créneaux sur la fosse d'Antony. De même, côté tarif, si on prend des fosses complémentaires en cours d'année, nous ne pouvons pas les ajouter au forfait déjà pris et le tarif à appliquer est donc le plein tarif.

Il est possible de rajouter des fosses pour les enfants sur les fois déjà réservés ou de tenter d'en réserver des nouvelles (par exemple le jeudi sur la section jeune).
Le bureau étudie la possibilité de demander une participation aux adhérents pour participer aux fosses.
Le bureau étudie la possibilité de limiter à l'avenir le nombre d'inscrit à 18 (6 * 3 plongeurs) pour éviter la surcharge constatée lors de certaines séances et améliorer la qualité pédagogique en limitant le nombre de stagiaire à deux par encadrant.
Une réflexion porte également sur la régulation du nombre de fosses par adhérent.

1.6. Matériel :

Inspection visuelle des blocs sous pression : 27/06/2026.
Le club indique disposer d'un formateur référent interne au CODEP91/FFESSM pour le TIV.

Concernant le prêt de matériel : être vigilant sur l'état du matériel qui est prêté par le club, notamment au plomb dans les poches

- **Le Rapport Moral du Président est voté à l'unanimité.**

2) Rapport de la Trésorière

2.1 Budget 2025 :

Les résultats de 2025 sont basés sur 129 adultes, 25 jeunes, 1 aidant. Le nombre de personnes est différents des effectifs du Club pour la saison 2025-2026 car ils sont en année calendaires : de janvier à décembre 2025.

Charges : 83 822€ => augmentation de 10,8% des dépenses
Recettes : 100 482€ => bénéfice de 16 660 € (dû à des différés de paiements d'acomptes et infrastructures)
Très peu d'acquisition de matériel en 2025 : les dépenses associées sont surtout liées à l'entretien des détenteurs, blocs et compresseur.
Plus de dépenses au niveau des licences dû au fait que le Club prend en charge les licences de la NAP et se fait rembourser ensuite.
Pour 2026-2027, il faudra prévoir la révision du compresseur. Le bureau a pour objectif également d'acheter quelques stabs et détenteurs dédiés mer.

Concernant les sorties, le nombre d'adhérents par site a été de :

- 13 pour la sortie Amoco Cadiz
- 8 pour la sortie Roussay
- 28 pour la sortie technique St Mandrier
- 42 sortie jeunes Frioul

La prise en charge du club pour les stages techniques s'est élevée à 2580,25€.

Au niveau des animations : permet de faire un peu de recettes pour compenser les pertes

ailleurs et permettre l'achat de nouveaux matériels.

Le budget 2026-2027 sera similaire à cette année.

⇨ **La présentation des comptes est votée à l'unanimité. L'Assemblée générale donne quitus au trésorier pour la gestion des comptes.**

3) Rapport technique

Nouveaux diplômés :
3 Niveau N1
6 Niveau N2
1 Niveau PE40
6 Niveau 3
9 RIFAP
2 RIFAA
2 recyclages Rifap

A noter que la Fédération a revue à la baisse la partie théorie. Pour compléter, le bureau étudie la possibilité de proposer des petites formations type biologie marine, Nitrox, photos/vidéos…

⇨ **Le rapport technique est validé à l'unanimité par l'Assemblée Générale**

4) Sorties

4 sorties depuis dernière AG en 2025 :

- Bretagne / Amoco Cadiz (Août 2025)
- France / Carrière de Roussay (Octobre 2025)
- Tanzanie / Mafia Island (Octobre 2025)
- Madagascar / Nosy Be (Juin 2026)1 déjà réalisée en juin,

Deux sorties ont en cours de finalisation d'organisation :

- France / Carrière de Roussay (Octobre 2026)
- Sortie Belgique pour la section enfants (octobre 2026 ?)

Le bureau indique qu'au niveau assurance, l'assurance DAN est très efficace à l'étranger, ou un peu éloigné en Europe.
Il est validé en séance que les sorties enfants sont à intégrer aux sorties Club.

5) Election des Membres du Bureau

Rappel - Article 18 du statut USP :
Le bureau de section comprend obligatoirement :

- Un Président,
- Un vice-président,
- Un Secrétaire,

- Un Trésorier.

Cette année, 3 départs du bureau et 2 postes sont à pourvoir :

- Le poste de secrétaire Vice-Président : Roberto Gruppo a proposé sa candidature
- Le poste de responsable Sorties à l'Etranger : pas de candidatures proposées
- Le départ du responsable subvention : poste non remplacé

La candidature de Roberto Gruppo est validée en séance.
Pierre Antonietti reste responsable en l'absence de nouvelle candidature et a indiqué pouvoir aider toute personne souhaitant progressivement reprendre le poste de responsable sorties à l'Etranger => **validé en séance**.
Le poste responsable subvention n'étant pas renouvelé, il a été proposé en séance de créer un poste de responsable sorties France, en complément du responsable sorties à l'Etranger.
Des échanges ont eu lieu sur le fait qu'il n'y ai pas eu d'ouverture de poste officielle dans la convocation comme le demande les procédures, alors qu'Emmanuel Kling s'était proposé l'an passé pour aider dans l'organisation des sorties France. Amandine Laurent avait également proposé en amont de l'AG sa candidature en tant que responsable de sorties France.
Il a donc été acté de ne pas pourvoir le poste responsable sorties France cette année et proposé qu'Emmanuel et Amandine travaillent ensemble pour organiser les sorties France sous couvert du bureau. Emmanuel et Amandine ont accepté. Pour la prochaine AG, la question se reposera d'ouvrir ou non le poste.

⇨ **L'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour le passage de relai**

Le bureau 2026-2027 proposé est composé de 9 personnes, il est procédé à la mise au vote.

Les différentes fonctions au sein du Bureau sont réparties comme suit et ont été confirmées par un vote du Bureau à la suite de l'AG conformément aux statuts et règlement intérieur de l'USP Plongée :

- Président : Michel MIOT
- Vice-Président : Roberto Gruppo
- Responsable Technique : Sébastien BIZET
- Trésorier : Françoise VIEILLE
- Secrétaire : Armelle MARECAT
- Responsable Animations : Gaëlle CARRIER
- Responsable Sorties : Pierre ANTONIOTTI (en attente de tout volontaire pour reprendre ce poste)
- Responsable Matériel : Jean-Michel FOULQUIER
- Responsable Apnée : Marie Claude MARCHAND

A noter, Emmanuel KLING, appuie le bureau sur les sorties pour la France et les pays

limitrophes en binôme avec Amandine LAURENT, qui appuie également le bureau sur l'animation. Néanmoins Amandine et Emmanuelle, ne sont pas membres du bureau.

Merci aux Bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année.
Merci à tous les membres et bénévoles pour leur engagement qui aide à gérer l'USP. Appel à volontariat pour le tractage et le gonflage

- ⇨ **L'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour ce nouveau bureau.**

6) Informations diverses

- Merci de garder l'original du CACI en votre possession car nous détruisons la copie après la prise de licence.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée Générale.

Le Président de l'USP Plongée
Michel MIOT
USP PLONGEE N°07910061